

# ACCORD NAO 2012

## La CFDT ne sera pas signataire de ce projet d'Accord

1/ Aucune contrepartie de la baisse de TVA, pour mémoire un salarié des HCR (Hôtel, café, restaurant) touche après un an d'ancienneté une prime de 500€ au mois de juillet, pour la CCN des Cafétérias rien, plutôt si, une fois en 2010, 115 € net pour un temps complet, pour les HCR cette prime reste pérenne.

2/ Aucune contrepartie pour les frais de transport du fait de nos horaires atypiques qui ne nous permettent pas d'utiliser les moyens de transport. Refus de la direction hormis la carte orange obligatoire sur Paris, et 50% lorsque le service de transport urbain le permet, en tout cas, pas lors de travail en fermeture.



3/ Pas de réponse à notre demande de prise en compte de la réactualisation de l'Indemnité de Nourriture lors de la revalorisation en janvier avec le SMIC, il nous faut attendre la NAO avec l'espoir que nos demandes soient prises en compte, bien souvent comme pour cette année avec un décalage de 7 mois.

4/ Que dire de la proposition de la direction sur les classifications qui concernent les employés responsables et la catégorie des employés Leaders, qui sont réintroduit dans un 3<sup>ème</sup> échelon avec 3 niveaux, qui si pour les employés responsables et les employés Leaders avec l'intégration de la prime augmente sensiblement leur coût horaire, par contre ne fait pas évoluer (en niveau et échelon) les employés responsables d'ouverture ? Particularité singulière pour cette catégorie ? Et nouveauté du fait de la mise en œuvre de ce principe les nouveaux Employés Responsables et Leaders auront une perte de salaire d'environ 30% inférieure à ce que touchait cette même catégorie de salariés précédemment.

5/ Que dire de cette négociation sur les classifications sorties du chapeau, avec une proposition de la DRH concernant cette catégorie de salarié, qui pour les employés responsables effectivement avons des critères par contre pour les employés Leaders catégorie pour lesquels nous n'avons rien ? Drôle de négo où l'on nous demande simplement de valider la proposition qui fait partie du « paquet ».

6/ Que dire de la grille de salaire qui ne décolle pas du SMIC et qui de plus avec le coup de pouce au SMIC redevient obsolète avant même d'être mise en œuvre, alors que le SMIC doit rester le critère de départ pour la branche des Cafétérias, notre grille d'entreprise devrait elle être supérieure. Ce qui est loin d'être le cas, pour mémoire nous étions sur 4 niveaux à 9€22.

7/ Que dire de la revalorisation du temps de travail des temps partiels qui font régulièrement des heures complémentaires, voir supplémentaires, et des fois bien au delà de la durée légale, 34h75mn mais qui ne voit pas de proposition de la direction de requalification du contrat comme le prévoit la LOI dans son Article : L 3123-15.



⇒ ***Pour ces motifs la CFDT ne sera pas signataire de ce projet d'accord, que dire des organisations qui ont validé ce texte alors qu'ils savaient pertinemment que toutes ces mesures, qui étaient aussi leurs demandes, ne seraient pas validées, ou deviendraient obsolètes avant même leur mise en œuvre.***

Depuis la fin du cycle électoral, 2 organisations ont disparu des négociations salariales, La CFTC et les Autonomes, rassurez vous, à ce jour, encore deux organisations ont cru légitime de valider pas grand-chose, en tout cas en ce qui concerne les employés responsables et Leaders une régression certaine, dont le but recherché étaient simplement d'atténuer encore plus le coût des agents de maîtrise, catégorie de salariés qui fondent comme neige au soleil, je ne parlerais même pas de le grille de salaire.

N'oubliez pas de remercier FO et l'UNSA pour ce résultat des NAO 2012, qui font encore une fois régresser le statut des salariés de Casino Cafétéria.

Jacques SOLER, DSC Casino Cafétéria  
Serge NARDELLI, DSN casino Cafétéria  
Céline SEBIE, DSN Casino Cafétéria  
Christine FOLLI, DSN Casino Cafétéria

**La CFDT c'est faire.**

